

PRÉFECTURE DE LA SARTHE

Décret n° 86-442 du 14 mars 1986
modifié et décret du 11 mars 2022

MÉDECINS AGRÉÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

GENERALISTES

ALLONNES - 72700

KATZANTONIS Antoine 4 avenue François Cévert 02.43.80.75.80

BESSE SUR BRAYE – 72310

BOUCHART-DUGENET Annaïk 27 rue Jean Jaurès 02.43.35.31.19
SMS 06.73.78.25.97

BONNETABLE – 72110

LERIVEREND Jean-Éric 1 place d'Armes 02.43.28.88.73

FYÉ – 72610

GODEL-SALEM Marc 10 rue Charles Perrault 02.33.29.30.06

LHOMME - 72340

BODELET Valentin 7 rue du Val de Loir 02.43.40.23.35

LE MANS - 72000

BARDET Thierry 8 rue Jean Rondeau 02 43 28 32 93
CRETOIS Philippe 307 avenue Félix Geneslay 02.43.84.02.19
DEGRAVE Yves 4 avenue d'Haouza 02.43.72.28.21
DEGRAVE Christine 4 avenue d'Haouza 02.43.72.28.21
NEBOUT Didier 1 rue d'Helsinki 02.43.81.84.51

Médecins agréés exclusivement conseil médical de la DDETS de la Sarthe (Fonction publique d'État et hospitalière)

CAPIAUX Colette
NGUYEN Michel
CUSSAC Vincent
GARRE Jean-Bernard

Médecins agréés exclusivement conseil médical du Centre de Gestion de la Sarthe (Fonction publique territoriale)

MAGNIEZ René
TEIL Laurent
CABUS Bernard

LA CHARTRE SUR LE LOIRE - 72340

MOUDENS Grégory 57 avenue des déportés 02.43.46.17.57

LA FERTÉ-BERNARD – 72400

RAPICAULT Jean-Yves 5 route de Mamers 02.43.93.93.93

SABLE SUR SARTHE - 72300

EOUZAN Éric 20-26 rue Pasteur 02.43.62.10.62

SAINT GEORGES DU BOIS - 72700

NAYAGOM Thierry 1 cours Jacques Monod 02.43.47.17.17

SILLÉ LE GUILLAUME -72140

CHARRIÉ Emmanuel 7 place de la Gare 02.43.52.04.52

VALLON SUR GEE – 72540

DROUIN Michel 22 rue Puits Herpin 02.43.88.96.77

Pièces pour les permis de conduire

carte d'identité - permis de conduire – ordonnance (traitement maladie) - Cerfa N° 14880*02

Extrait du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié par décret n° 2022-353 du 11 mars 2022

« Lorsque l'intervention d'un médecin agréé est requise en vertu des dispositions du présent décret, l'administration peut se dispenser d'y avoir recours si le fonctionnaire intéressé produit sur la même question un certificat médical émanant d'un médecin qui appartient au personnel enseignant et hospitalier d'un centre hospitalier régional faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire ou d'un médecin ayant dans un établissement hospitalier public la qualité de praticien hospitalier. »